

parcequ'ils ont le malheur de refuser la faction bureaucratique, la liberté d'en faire des esclaves. Allez donc pauvre Bureaucrate, vous tapir à la douane, et sachez que les opinions et les libertés des canadiens, ne sont pas des effets de contrebande! Rappelez vous qu'en dépit de la fureur Ecossaise nous sommes encore sujets britanniques!

Nous allons omettre de parler de Mr. Fisher alias l'éditeur de la gazette du gouvernement. Cet homme que l'inconséquence et la fouterie ont signalé depuis long temps, comme un digne instrument pour propager les principes anti-constitutionnels, britanniques, et disgracieux, de la vile Bureaucratie, vient de nous donner une nouvelle preuve de sa vivacité.—Il a la fouterie d'avancer dans son paragraphe de Jeudi dernier, "que Mr. Mondelet a essayé de Champlain comme il l'avait fait aux Trois Rivières, d'insulter le Représentant de sa Majesté, et que la (à Champlain) il a été mis à bas, comme aux Trois Rivières, et chassé du Hustings!"

Vous imposteur, contentez vous, de dénigrer la constitution pour l'asservir aux projets insensés de la Bureaucratie, si votre âme venale vous y porte, mais sachez respecter les faits. En disant que Mr. Mondelet a été mis à bas et chassé du hustings aux Trois Rivières, vous manquez à la vérité, c'est bien assez que vous ayez à consigner le deshonneur de vos Co-Bureaucrates, sans y ajouter le moindre. En affirmant qu'à Champlain, Mr. Mondelet a éprouvé un tel traitement, vous en imposez effrontément au public, le certificat de quatre citoyens respectables (l'un desquels est Mr. Bureau élu pour le Comté de St. Maurice) vous convaincra de la fausseté de vos allégués. Allez, allez vil esclave de l'administration, vous consoler de vos turpitudes, avec vos collaborateurs. Mais vous êtes deux tous ensemble, au défit de vos mensonges bureaucratiques, non jamais le pays ne sera asservi à la vile Bureaucratie, les canadiens ne se laisseront pas intimider, ils savent élever la voix contre l'oppression.

Comté de Buckinghamshire.

Lundi matin, 6 du courant le poll s'ouvrit à Nicolet, pour l'élection de deux membres. Mr. Luc Michel Cressé, notaire était le rapporteur, son frère Louis Cressé, écr. avocat était son clerc. Messieurs Bourdages et Proulx, les deux candidats ne voulurent pas monter sur le hustings, alléguant pour raison de leur conduite, qu'ils étaient des accusés devant leurs juges. Après les formalités ordinaires, le rapporteur demanda aux électeurs qui ils choisissaient pour leurs représentants, "Proulx et Bourdages," tel fut le cri unanime. Le rapporteur non content de l'unanimité des électeurs demanda si on voulait POLL. Poll! dit Mr. Bourdages, il n'y a pas d'opposition! Cependant le zélé rapporteur enjoignit aux électeurs de passer d'un côté. Mr. Bourdages s'avança immédiatement, disant au rapporteur qu'il devait proclamer puisqu'il n'y avait pas d'autres candidats, ce à quoi Mr. Cressé répondit qu'il n'avait pas d'instructions à recevoir de lui. Et moi, lui dit Mr. Bourdages, je ne veux pas me laisser mener par vous, ni vous permettre d'enfreindre ainsi la loi. Le rapporteur répondit, il y a un autre candidat, Mr. Trig. Ou est-il, demanda Mr. Bourdages, ou celui qui le représente? ou sont ses électeurs? [silence général.] Il y en a un autre, repliqua l'officier rapporteur, c'est Mr. Arelly B. Hart. Celui-ci parut aussi pourvu d'électeurs que le premier protégé du rapporteur.

L'hésitation du rapporteur à proclamer, engagea le seigneur du lieu, Mr. Chandler à monter sur le hustings, et à dire un mot à l'oreille du rapporteur, dont l'effet fut de lui faire proclamer Messrs. Bourdages et Proulx élus pour ce comté. Ensuite Mr. Bourdages monta sur une voiture (ne voulant pas mettre le pied sur le hustings) et s'adressa aux électeurs à peu près en ces termes:

Messieurs.—Si je ne vous ai pas adressés avant d'être proclamés, c'est qu'ayant été accusé par l'exécutif, je me considérais comme criminel, et comme tel, je me tenais dans la foule en attendant votre jugement; on aurait pu dire que je vous aurais prévenus de mon favori par mes arguments ou en faisant vos passions. Mais à présent que vous avez prononcé en ma faveur, je puis vous dire que la Chambre a été cassée parcequ'elle n'a pas voulu consentir à ce que l'Exécutif dépense votre argent sans votre consentement, ainsi vous avez décidé cette question en approuvant ma conduite et en m'élisant de nouveau pour vous représenter. Consentez vous que l'exécutif dépense votre argent, sans votre consentement? [cri de non, non, non, nous ne voulons pas.] Si quelqu'un veut soutenir les prétentions du Gouvernement, qu'il s'avance, je me fais fort de lui répondre, qu'il parle avec raison et modération, et je lui répondrai. Mais contre qui combattrai je? Contre des fantômes? des imaginaires? [Monsieur le seigneur Chandler était là, écoutant de toute ses forces, et tenant, à ces fins, les rebords de l'oreille tendue.] Je vous remercie, Messieurs les Electeurs, je serai toujours indépendant, et si je fais mes quatre années, sans que la chambre soit cassée, je vous promets de ne jamais me représenter, si au contraire la chambre est cassée de nouveau, comme c'est très probable, je vous annonce que je reviendrai encore me représenter. [Venez, venez, murmurent tous les électeurs. Grands applaudissements.]

Mr. Proulx, s'adressa ensuite aux électeurs, et dans un discours bien enoncé, il exposa avec force l'indignité des artifices qu'on avait employés dans l'organisation du bataillon de Buckinghamshire, et félicita messieurs les officiers nouvellement commissionnés de ne s'être pas laissés éblouir par des promotions insignifiantes en elle-mêmes. Il fit une allusion légère, mais juste, à ceux qui pour une misérable commission se livrent à des poings liés aux partisans de l'administration. Il les assura que ni les menaces, ni les promesses ne le feraient dévier du chemin de l'honneur, qu'il aurait toujours à cœur de soutenir leurs intérêts comme il l'avait déjà fait.

Raisons cette question. L'administration s'est elle acquise des droits à l'estime publique en privant Mr. Bazin de la commission de rapporteur, pour la donner à un homme disqualifié de toutes les manières, puisque par son contrat de mariage il s'est privé de l'honneur d'être le chef de la communauté, afin d'être hors des atteintes des réclamations légales contre lui!!

Maintenant que le rapporteur va être obligé de payer de sa bourse le hustings dont Messrs. les candidats n'ont pas voulu se servir pour de bonnes raisons, qu'arriverait-il, s'il se mettait en tête de refuser le paiement à l'ouvrier qui l'a fait? Serait-ce à l'administration à le payer? En décence et en prudence, elle le devrait au moins!

Canadiens! connaissez la différence entre une administration paternelle, et une administration Anti-Paternelle!!

MONTREAL. MERCREDI, 14 AOUT, 1827.

L'élection du quartier ouest de cette ville, commencée samedi dernier, agite beaucoup les esprits tant d'un côté que de l'autre. La foule qui se trouvoit à l'ouverture étoit immense, et la grande majorité s'est prononcée très en faveur de Mr. Papineau et du Docteur Nelson. Le petit nombre de voix qu'ils avoient de plus que les deux autres candidats samedi à l'ajournement, pourroit cependant donner lieu de croire que les forces des deux partis sont à peu près égales. La différence étoit seulement de sept avec McGill, et de huit avec Mr. Delisle, les deux premiers ayant chacun 84 voix, le troisième 77, et le quatrième 76. Le Poll n'a duré ce jour là que depuis trois heures jusqu'à six. Mais hier à l'ajournement, la supériorité que l'état des votes donnèrent à Messrs. Papineau et Nelson sur les deux autres, nonobstant tous les efforts de ces derniers, devoit les convaincre qu'ils ne réussiroient jamais. Voici quel étoit le nombre des voix données:

| Papineau. | Nelson. | McGill. | Delisles. |
|-----------|---------|---------|-----------|
| 356. | 367. | 197. | 186. |

De sorte que Mr. McGill se trouvoit audessous du Docteur Nelson d'environ 160 voix, et de 159 avec Mr. Papineau; la différence entre Mr. Delisle et le Docteur Nelson, étoit de 171, et de 170 avec Mr. Papineau. Hier ont commencé les disputes, et plusieurs batailles s'en sont suivies. Mr. Holmes et Mr. Young ont appris à leurs dépens, ce qu'il en coûte pour être les agresseurs ainsi que Mr. Henry McKenzie, le Magistrat. Un moment après ont vit arriver plusieurs connétables avec leurs bâtons; on ne sait par qui ils avoient été envoyés; sans doute qu'ils venoient là pour en imposer; leur présence ne pouvoit que gêner la liberté des élections; aussi Mr. Papineau, aussitôt qu'il en eut connaissance, le fit observer à l'officier Rapporteur, et lui dit que son devoir l'obligeoit d'ordonner à ces gens là de s'en aller qu'ils n'avoient pas le droit de se trouver là avec leurs bâtons, que la loi le défendoit expressément; alors Mr. Griffin leur ordonna de s'en aller; ce qu'ils firent aussitôt. Peu de tems après, lorsqu'on croyoit Mr. l'Officier Rapporteur occupé à recueillir les votes, au grand étonnement de tout le monde on le vit arriver à la tête d'une troupe d'Ecossais ou d'Irlandais, s'avancer près de l'endroit où on prenoit les voix, et leur dire de rester là. Aussitôt

qu'il fut aperçu, un grand nombre de personnes s'écrièrent; "Mr. l'Officier Rapporteur à la tête! Mr. l'Officier Rapporteur à la tête!" à leur approche tous les Canadiens et les Irlandais de leur parti se rallièrent à la porte du Poll, et s'écrièrent tous ensemble, "on veut nous attaquer, lorsque nous sommes paisibles; eh! bien nous mourrons tous ici." Ce qui excita beaucoup de trouble, et ce ne fût qu'avec beaucoup de peines qu'on parvint à apaiser les esprits. L'Officier Rapporteur se mit alors dans la porte de la Salle du Poll, et dit que s'il étoit sorti, c'étoit parce qu'on lui avoit dit qu'à quelque distance, il se formoit un rassemblement considérable de gens armés de bâtons, et portant des pavillons, et qu'ils devoient se rendre ainsi au Poll, et de plus en jouant de la musique, que le seul motif qu'il avoit engagé à sortir, étoit de les empêcher de mettre leur dessein à exécution. Aussitôt on s'écria: "c'est bien, c'est bien" vive Mr. Griffin.

La conduite de Mr. Griffin en cette occasion étoit dirigée d'après des motifs bien louables; mais pourtant on trouvoit étrange que l'Officier Rapporteur vint à la tête de cette troupe, et lui assignât une place près du Poll; ce qui fit croire qu'il prenoit part à l'élection. Comme plusieurs de ces gens arrivés au Poll avoient encore des pierres dans les mains, on s'en plaignit à Mr. Griffin qui aussitôt les leur fit jeter à terre. Les efforts de l'Officier Rapporteur, de Mr. Papineau et du Docteur Nelson, rétablirent ensuite le calme et tout alla bien paisiblement jusqu'à la fin de la journée. Aussitôt que le Poll fut ajourné, on vit plus de mille personnes se ranger en deux lignes au milieu du chemin. Messrs. Papineau et Nelson, en sortant traversèrent ce passage, au milieu des applaudissemens et des huras. Ils furent ainsi reconduits jusqu'à leurs demeures. En laissant la maison de Mr. Papineau, la plus grande partie revint chez le Docteur Nelson, qui souhaiter le bon soir. On a emprisonné hier au soir un nommé Constantineau, accusé d'assault et batterie; cependant quelque légère que fut l'offense, on a refusé de l'admettre à caution, quoique les citoyens les plus marquants de cette ville se soient offerts pour cautions. On a trouvé cela horrible, et ce qu'on vit ensuite inspira encore des craintes plus fortes.

Vers 3½ h: le Sheriff arriva à course de cheval, il entra dans la cour de la prison et manqua d'écraser plusieurs personnes. Il revint tout de suite au corps de garde qui est voisin, parla tout bas aux soldats, et on les vit aussitôt charger leurs fusils. Ensuite il s'en retourna au galop, l'épée au côté, et plusieurs personnes mêmes disent qu'il avoit deux pistolets. Cette nuit le nombre des sentinelles près de la prison fut double. L'emprisonnement de Constantineau avoit rassemblé un grand nombre de personnes; chacun se demandoit ce que tout cela vouloit dire; tout le monde étoit étonné. On commençoit à craindre qu'on ne renouvellât les actes de tyrannie de 1810. On se sépara ensuite, inquiets de savoir ce qui alloit se passer. Aujourd'hui tout ce qu'on a su, c'est que Constantineau a passé la nuit en prison, et qu'on travaille maintenant à former contre lui une accusation de haute trahison? Son accusateur à ce qu'il paroît est Mr. H. McKenzie nous attendons avec impatience le résultat de cette affaire.

Aujourd'hui, Mardi, à l'ajournement, l'état du Poll étoit comme suit:

| Papineau. | Nelson. | McGill. | Delisle. |
|-----------|---------|---------|----------|
| 463. | 463. | 295. | 281. |

Les deux premiers ont été reconduits chez eux de la même manière que la veille. En passant devant la prison en revenant de chez Mr. Papineau, toute la foule cria: "vive Constantineau!"

Comté de Leinster.—Aux dernières nouvelles: Leroux 1298—Poirier 1291, Courteau 1287—Rochon 1237.

Comté de Hampshire.—Samedi à l'ajournement, Dorion 713—Drolet 638—Cannon 559—Larue 569.

Comté d'Orleans.—M. Quiroquet l'ancien membre a été élu sans opposition.

Comté de Cornwallis.—MM. Borgia et Robitaille, les anciens membres ont aussi été élus sans opposition.

Haute Ville de Québec.—Samedi à l'ajournement Vallières, 673—Stuart, 539—Berthelot, 535—Vanfelson, s'est retiré Vendredi matin.

Comté de Huntingdon.—Lundi Soir, Mr. Barbeau étoit en arrière de 330 voix.

Comté de Montréal.—Vendredi quand M. Grant s'est retiré M. Perrault avoit 655 voix, M. Valois, 588 et M. Grant, 262.

Quartier Est de Montréal.—Samedi M. Molson s'est retiré, et les anciens membres MM. Leslie et Heney ont été proclamés élus—les voix étoient.

Leslie, 316, Heney, 316, Molson, 153.

POSCRIPTUM.

Mercredi, à 1 heure P. M.

Le bruit vient de se répandre que Messieurs McGill et Delisle, qui opposent Messieurs Papineau et Nelson doivent se retirer ce soir à l'ajournement du Poll.—Ces deux derniers ont chacun une majorité de 164 voix.